



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé/Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



16050184

01 AVR. 2016

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/04/2016 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **ALTERNATIVE**

Forme juridique : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Siège : **RUE TERRE NEUVE, 39 A 1000 BRUXELLES**

N° d'entreprise : **0899.280.466.**

Objet de l'acte : **CESSION - DEMISSION ET NOMINATION DE GERANT - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Extrait de l'A.G.E. du 31 mars 2016

PREMIERE RESOLUTION

Conformément aux statuts, Monsieur SEBBARH Nourredine et Monsieur SEBBARH Mustapha cèdent la totalité de leurs parts en faveur de Monsieur AKHRIF Najib.

Après cette opération de cession de parts :

- Monsieur SEBBARH Nourredine ne détient plus aucune part ;
- Monsieur SEBBARH Mustapha ne détient plus aucune part ;
- Monsieur AKHRIF Najib devient détenteur de 100 parts.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément aux statuts, Monsieur SEBBARH Nourredine et Monsieur SEBBARH Mustapha ; démissionnent de leurs postes de gérants et ce à partir du 31 mars 2015

Conformément aux statuts, Monsieur AKHRIF Najib, né le 19 juillet 1982 à Bruxelles, de nationalité Belge et domicilié à Vredelaan, n° 22 / boîte 2, 1601 Ruisbroek ; est nommé gérant de la société, à dater du 1er avril 2016.

TROISIEME RESOLUTION

Suite à la décision du gérant, le siège social de la société est transféré à Vredelaan, n° 22 / boîte 2, 1601 Ruisbroek et ce à partir du 1er avril 2016.

CLAUSE PARTICULIERE

Les cédants : Monsieur SEBBARH Nourredine et Monsieur SEBBARH Mustapha restent solidairement responsables des dettes et charges durant la période de leurs mandats de gérants. Cette responsabilité est irrévocable et couvre toute dette antérieure au 31 mars 2016; des fournisseurs, ONSS, TVA, contributions, précompte professionnel à charge de ladite société ou tout autre organisme, personne physique ou société quelconque.

Monsieur AKHRIF Najib, gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature